



## LISTE DE PRESENCE/MARCHE PUBLIC

OBJET : SEANCE D'EVALUATION DES RAPPORTS DES SOUS-COMMISSION D'ANALYSE

- Appel d'Offre National N° 005/AON/F/AAC/CGPMP/22
- Demande de Cotation N° 016/DC/F/AAC/CGPMP/22

Date : 18 Nov 2022  
 Lieu : DIRECTION GENERALE/AAC  
 Heure : 14H00'

NOMS	FONCTION	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
TSHUHTA MFUNGA JANI	PRM	0815019663	tshtshuhtan@gmail.com	<i>[Signature]</i>
NUNGA VUNGA CLARE	RS	0899367836	vungachlor@gmail.com	<i>[Signature]</i>
ANATOLE KAWYANGA	Dir. JURID.	0815992609	anatoledk@orange.cm anatoledk@gmail.com	<i>[Signature]</i>
BABEMENANE BOLOVA	SP/CGPMP	0860440065	bolovababemene@gmail.com	<i>[Signature]</i>
KAKENGVUA KASSINA	Charge de suivi	0814551412	kakengvua.kassina@gmail.com	<i>[Signature]</i>
ALUMBONGO MOUNGOU	Sec. Bénéf.	08206336042	alumbongo@gmail.com	<i>[Signature]</i>
MISUMBA KUMBU	CS D'entraide	0553658369	misumba88@gmail.com	<i>[Signature]</i>
KOKO MAYAMBA	CS.	0998188231	allegredmayamba@gmail.com	<i>[Signature]</i>
IGALULA KALAMBO	RS. FISCALITE	+243 895453190	igalula.kalamba@gmail.com	<i>[Signature]</i>

**PROCES – VERBAL DE VALIDATION, PAR LA COMMISSION DE PASSATION  
DES MARCHES, DE LA PROPOSITION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ  
D'ACQUISITION DES VEHICULES TERRESTRES EN FAVEUR DE L'AUTORITE  
DE L'AVIATION CIVILE RDC.**

*DAO N° 005/AON/F/AAC/CGPMP/ 22*

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huitième jour du mois de novembre, les membres de la Commission de Passation des Marchés se sont réunis en séance de travail afin de procéder à l'audition et à la validation du rapport de la Sous-Commission d'analyse des offres relatives au marché évoqué ci-haut.

Etaient présents à ladite séance, tous les membres de la Commission de Passation des Marchés, tel que renseigné dans la liste en annexe.

Sous la présidence de **Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile**, Personne Responsable des Marchés, la Sous-Commission d'analyse a présenté le rapport d'évaluation.

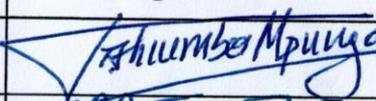
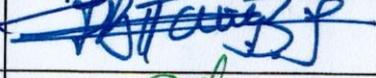
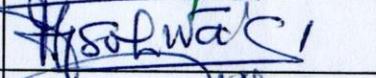
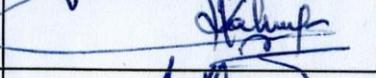
Trois points ont été développés à cette présentation :

- Examen préliminaire des documents administratifs ;
- Evaluation proprement dite des offres ;
- Proposition d'attribution provisoire du marché.

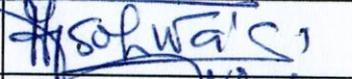
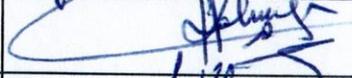
Après débat et délibération, les membres de la Commission de Passation des Marchés ont validé, pour ce qui concerne les lots 1 & 2, ledit rapport qui attribuait provisoirement ces marchés à la société **CONGO MOTORS Sarl**. S'agissant du lot 3, la Commission a jugé l'offre non économiquement avantageuse.

Débutée à 14h00, la séance a pris fin à 15h05'.

Fait à Kinshasa, le 18 NOVEMBRE 2022

N°	Noms	Fonction	Signature
1	TSHIUMBA MPUNGA Jean	Personne responsable des marchés	
2	KANYANGA TSHIMANGA Anatole	Directeur Juridique	
3	NSIALA NZINGA OLIVIER	Représentant du Directeur Financier et Administratif	
4	BASEMENANE IDOLWA Achille	Secrétaire Permanent/CGPMP	
5	KALENGULA KADIMA Kally	Chargé de Suivi/SP/CGPMP	
6	ALOMBONGO Nicaise	Responsable Approvisionnements	
7	KOKO MAYAMAMBA Charles	Président de la sous-commission d'analyse	

Fait à Kinshasa, le 18 novembre 2022.

N°	Noms	Fonction	Signature
1	TSHIUMBA MPUNGA Jean	Personne responsable des marchés	
2	KANYANGA TSHIMANGA Anatole	Directeur Juridique	
3	NSIALA NZINGA OLIVIER	Représentant du Directeur Financier et Administratif	
4	BASEMENANE IDOLWA Achille	Secrétaire Permanent/CGPMP	
5	KALENGULA KADIMA Kally	Chargé de Suivi/SP/CGPMP	
6	ALOMBONGO Nicaise	Responsable Approvisionnements	
7	KOKO MAYAMAMBA Charles	Président de la sous-commission d'analyse	

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION D'APPRECIATION, PAR LA COMMISSION DE  
PASSATION DES MARCHES, DU RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION  
D'ANALYSE DES OFFRES RELATIVES AU PROJET D'ACQUISITION DES  
VEHICULES TERRESTRES AU PROFIT DE L'AAC/RDC.**

*DAO N° 005/AON/F/AAC/CGPMP/ 22*

L'an deux-mille vingt-deux, le dix-huitième jour du mois de novembre, les membres de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Cellule de Gestion des Projets et Marchés Publics de l'Autorité de l'Aviation Civile de la RDC, désignés conformément à l'Article 12 du Décret n°10/32 du 28 décembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule de gestion des projets et des marchés publics, ont procédé, sous la présidence de Monsieur TSHIUMBA MPUNGA Jean, Directeur Général de l'Autorité de l'Aviation Civile et Personne Responsable des Marchés, à l'examen et à l'adoption du rapport de la sous-commission d'analyse des offres relatives au marché sus-évoqué, dans la salle de réunions de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile/RDC, sise Boulevard du 30 juin, immeuble SCPT (ex-ONATRA), Rés-de – chaussée, à Kinshasa/Gombe.

Etaient présents à ladite séances, les membres de la Commission de Passation des Marchés dont liste de présence en annexe.

Le quorum étant atteint, le Président, après précision par le Secrétaire Permanent de l'ordre du jour, de la qualité des participants et de l'opportunité de poursuivre la procédure malgré qu'on ait reçu qu'une seule offre, a ouvert la séance et a passé la parole au Président de la sous-commission d'analyse pour présenter l'économie du rapport.

Prenant la parole, le président a fait lecture des éléments essentiels du rapport d'analyse de la seule offre reçue.

L'analyse a été faite en trois étapes, à savoir :

1. L'examen préliminaire des documents administratifs ;
2. L'évaluation proprement dite des offres (examen de la conformité) pour les trois lots ;
3. Proposition d'attribution provisoire ou rejet éventuel du marché.

A l'issue de l'examen préliminaire des documents administratifs, la sous-commission a relevé que tous les documents exigés ont été présentés par le soumissionnaire. De ce fait, ce dernier est qualifié pour passer à l'étape suivante.

S'agissant de l'examen de la conformité des offres, la sous-commission a constaté que les offres pour les 3 lots sont conformes pour l'essentiel, aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre. Une légère non-conformité (coffre à bagages moins volumineux qu'exigé) a été signalée pour le lot 3.

Enfin, la sous-commission a proposé à la CPM, l'attribution des trois lots au candidat CONGO MOTORS pour avoir satisfait à l'essentiel des exigences du dossier.

Après débats et délibération, la CPM a décidé :

1. d'attribuer le marché à CONGO-MOTORS SARL pour les lots 1 & 2